



Procès-Verbal

Commission Départementale Gestion des Compétitions

N° 10
08 Septembre 2017

Présent(e)(s) : Georges Le Glédic, Président de la Commission de Gestion des Compétitions
Alain Le Viol, Gérard Jeanneteau

Par courriel : Daniel Moulet

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux.

Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique

1. Approbation du Procès-Verbal

La Commission approuve les PV n° 09 du 07 Septembre 2017 sans réserve.

2. Seniors

La Commission enregistre 113 équipes seniors masculins engagées dans la compétition D5.

La Commission élabore les groupes :

- . 3 groupes de 11 équipes
- . 8 groupes de 10 équipes

Considérant que l'article 28 des règlements généraux dispose que :

« Les engagements pour chaque épreuve devront être saisis sur Footclubs au plus tard à la date butoir fixée par la Commission d'Organisation et à défaut, le Comité de Direction.

Les engagements saisis à partir du lendemain de cette date pourront être refusés par le Comité de Direction – ce refus étant insusceptible d'appel – et en cas d'acceptation, seront pénalisés d'une amende égale au droit d'engagement de l'équipe concernée.

Tout club qui soustraira une équipe engagée supportera, en plus des droits d'engagements, les frais de dossier dont le montant est équivalent à ces droits d'engagements ».

Seniors D4 Masculin :
Grandlieu FC 3 : 80 €

. Courriels :

. Carquefou USJA
Pris connaissance. Le secrétariat a rendu réponse

3. Féminines

- **Composition et numérotation des groupes Seniors**

Suite aux retraits d'équipes en D2 seniors féminines, la Division 2 se retrouve à 7 équipes.

La Commission propose de réorganiser les deux dernières divisions en première phase afin de proposer un calendrier plus équilibré.

24 équipes sont engagées en D2 et D3 seniors féminines. La commission propose de les engager au même niveau et réparties en 4 groupes de 6 avec matchs aller-retour en première phase.

- **Courriels**

- **GF St Joachim Avb le 28.08.17 :**
Pris connaissance.
- **GF La Grigonnais P. Bleue le 29.08.17 :**
Pris connaissance.
- **ES Blain le 01.09.17 :**
Pris connaissance.
- **St-Lyphard Amicale le 01.09.17 :**
Pris connaissance.
- **GF La Grigonnais P.Bleue le 06.09.17 :**
Pris connaissance.
- **GF Châteaubriant le 07.09.17 :**
Pris connaissance.

Le Président,
Georges Le Glédic



Le Secrétaire de séance,
Alain Le Viol

